

École de commerce

STAGE

- Diplôme visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur
Diplôme reconnu par l'Etat, titre RNCP, Niveau 2



VALENCE

Une école proche de chez vous pour aller plus loin !

Modalités de stage EGC Valence

PÉRIODES DE STAGE

Les stages professionnels permettent de créer des passerelles entre l'enseignement et le monde de l'entreprise et de préparer l'intégration professionnelle des étudiants. L'école de Commerce de Valence se positionne comme l'École des entreprises.

EGC1	EGC2	EGC3
Stage ouvrier & découverte de l'entreprise 3 semaines en janvier	Stage International 17 semaines en avril	Stage de fin d'études 24 semaines en janvier
Stage action commerciale 8 semaines en mai	 Erasmus+	

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le programme Bachelor de l'École de Gestion et de Commerce de Valence, visé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, dispense, en 3 ans, une formation pluridisciplinaire en Science de Gestion avec une forte orientation internationale dans les domaines :

- ▶ Commerce, marketing et gestion financière
- ▶ Management de projets et management d'équipe
- ▶ Cours et stage à l'international
- ▶ 2 spécialisations au choix à partir de la 2^{ème} année :
- ▶ International
- ▶ Digital marketing factory (digital & entrepreneuriat)

Une école proche des entreprises

OBJECTIFS DU STAGE

Le stage doit permettre à l'étudiant de s'immerger en milieu professionnel dans une organisation (entreprise, association, collectivité locale) et de vivre une expérience qui favorise la mise en application des connaissances et compétences acquises en cours et leur développement. Chaque stage donne lieu à une évaluation devant un jury professionnel (rapport et soutenance).

En 1^{ère} année : 1 Stage ouvrier / 1 stage stratégie action commerciale

Objectifs :

- + Découverte de l'organisation de l'entreprise.
- + Immersion dans les différentes fonctions de l'entreprise pour y exercer des missions ponctuelles.

En 2^{ème} année : INTERNATIONAL

Objectifs :



- + Meilleure maîtrise de la langue, adaptabilité et autonomie.
- + Immersion dans une entreprise,
- + Enrichissement culturel et partage d'expériences.

En 3^{ème} année : Stage de FIN D'ETUDE

Objectifs :

- + Réalisation d'une mission avec un objectif précis pour l'entreprise permettant à l'étudiant de se confronter à une situation professionnelle réelle.
- + Définition d'une problématique à laquelle l'entreprise doit faire face dans les domaines suivants : international (Import/Export, développement commercial) ou marketing digital.
- + Proposition de solutions, d'actions à mettre en œuvre et contrôle des résultats obtenus.
- + Valeur ajoutée pour l'entreprise.

De par son implication réelle au sein de l'organisation, le stagiaire apporte un support opérationnel dans les fonctions commerciales, marketing / communication et gestion grâce aux missions qui lui sont confiées.

Contacts

Service orientation pédagogique, EGC Valence, CCI Drôme, 52-74, rue Barthélémy de Laffemas, 26000 VALENCE
04 75 75 87 28 - 06 74 08 14 60 - contact@edc2607.fr - www.egc2607.com - #EGCValence

MISSIONS TYPE

- ▶ Assistant commercial : entretenir et développer un portefeuille clients, aider à concevoir les actions commerciales et les campagnes promotionnelles (également à l'international).
- ▶ Assistant manager de produit : participer au développement d'un produit ou d'un service, assurer l'analyse marché et aider à sa mise à disposition sur le marché.
- ▶ Assistant export : participer au développement commercial à l'international.
- ▶ Assistant marketing : participer à l'élaboration et la mise en œuvre du plan marketing, aider à décliner la stratégie e-marketing et multicanal et assurer le suivi des projets.



MODALITÉS DU STAGE

1^{ère} année :

1 stage de 3 semaines en janvier

1 stage de 8 semaines à partir de mai

■ 2^{ème} année : **1 stage de 17 semaines à partir de mai**

■ 3^{ème} année : **1 stage de 24 semaines à partir de février**

Une convention de stage doit être signée entre l'entreprise, l'école et le stagiaire avant le début du stage.

Un employeur qui accueille un stagiaire plus de 2 mois, consécutifs ou non, au cours de la même année scolaire ou universitaire, doit obligatoirement lui verser une gratification légale et obligatoire minimale de 3,90 €/H ou 600,60 €/Mois.

Plus d'infos sur :

www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32131

Désignation au sein de l'entreprise d'un tuteur qui aura pour fonction de suivre le stagiaire tout au long de sa mission.

DIPLÔME
VISÉ
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT